
ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES AU XIX^ÈME SIÈCLE. PORTRAITS D'ACTEURS : DUBOURGUET, MIQUEL ET L'ABBE Aoust.

Christian GERINI
(IUT Toulon et GHDSO),
Norbert VERDIER
(IUT Cachan & GHDSO)

*Avec la participation d'Henri TACHOIRE
(Secrétaire perpétuel de l'Académie
des sciences, lettres et arts de Marseille)*

A travers trois parcours et des documents d'archives largement inédits, nous proposons d'explorer les parcours de certains enseignants de mathématiques du XIX^ÈME siècle. Chacun d'eux a été choisi car il est représentatif, dans une certaine mesure, d'un profil : un militaire qui devient professeur pour le premier – Jean-Baptiste Estienne Dubourguet – ; un régent qui nous a laissé un très beau théorème de géométrie pour le second – le jeune Augustin Miquel ; un religieux professeur de l'université de Marseille et les yeux rivés vers Paris pour le dernier, l'abbé Aoust. C'est en suivant ces trois savants que nous comprendrons, au plus près, la diversité des carrières d'un enseignant de mathématiques de cette période.

I. Jean-Baptiste-Estienne Dubourguet : un militaire devenu professeur de mathématiques au début du XIX^ÈME siècle.

La normalisation des modalités de recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire, et pour ce qui concerne notre sujet, des professeurs de mathématiques, ne s'est pas faite en un jour, y compris après la mise en place des lycées en 1802 par Bonaparte (alors premier consul) puis celle des académies et de l'Université¹ par le même (cette fois Empereur des Français) en 1808. Notre propos n'est pas de retracer ici l'histoire des institutions, des écoles normales

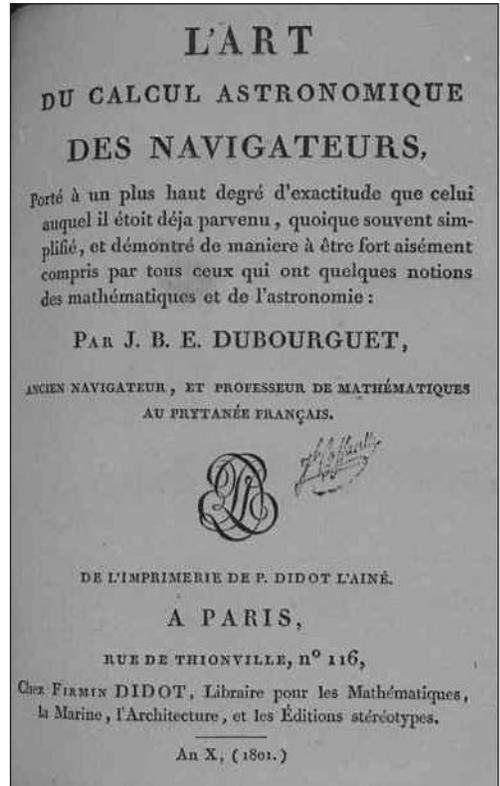
¹ Notre actuel ministère de l'éducation nationale.

supérieures, des concours de recrutement : nous renvoyons pour cela à l'abondante littérature sur ce sujet qui couvre une période de près d'un siècle.

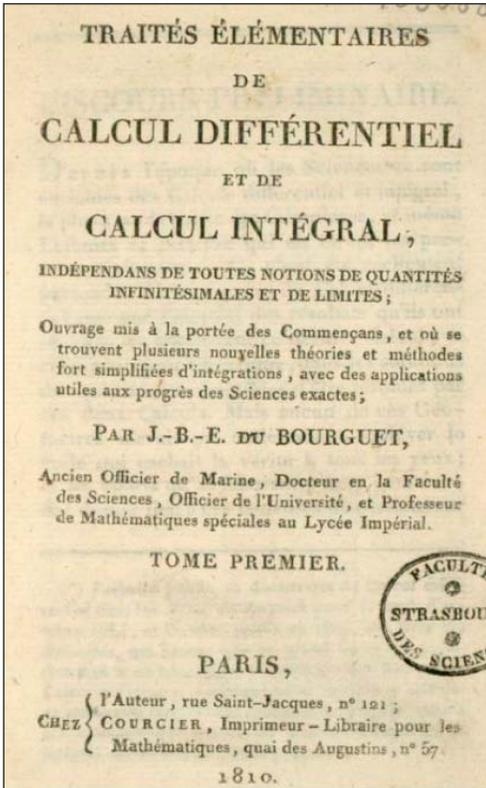
Nous avons choisi de parler d'une carrière mouvementée d'un professeur du lycée Louis le Grand de 1801 à 1816, Jean-Baptiste-Etienne Dubourguet. Nous allons montrer comment, d'officier de la marine royale, il devint professeur de mathématiques dans un établissement tout droit sorti des acquis de la Révolution. Si nous nous arrêtons sur ce destin, ce n'est pas seulement pour l'anecdote (fort passionnante au demeurant), mais parce que Dubourguet est représentatif d'une importante population de professeurs issus de l'armée après la Révolution. On le retrouve, comme nombre de ceux qui ont suivi un parcours identique, dans les *Annales de mathématiques pures et appliquées* de Gergonne où il publia de nombreux articles à partir de 1811. Gergonne lui-même fait partie de cette population de militaires devenus professeurs. Nous verrons à propos de Dubourguet et de ses nombreux écrits qu'il joua son rôle dans la réflexion sur elles-mêmes des mathématiques de son temps, comme dans les avancées. Il était donc aussi à ce titre représentatif d'une partie importante de l'ensemble des correspondants de Gergonne et de son journal.

Un personnage difficile à cerner, mais une œuvre bien répertoriée.

On ne savait jusqu'à présent que peu de choses sur Dubourguet (Aix en Provence, 1760 - Aix en Provence, 1821). Il était présenté en 1811 dans les *Annales de Gergonne* comme « Ancien officier de marine, Docteur en la Faculté des Sciences, Officier de l'Université, et Professeur de Mathématiques spéciales au Lycée Impérial ».



On connaissait surtout de Dubourguet son ouvrage intitulé *L'art du calcul astronomique des navigateurs*, porté à un plus haut degré d'exactitude que celui auquel il était déjà parvenu, quoique souvent simplifié, et démontré de manière à être fort aisément compris par tous ceux qui ont quelques notions des mathématiques et de l'astronomie, publié à Paris, chez Firmin Didot, en 1801 (an X) sous le nom de Jean-Baptiste-d'Estienne Du Bourguet, et réédité par la suite. Cet ouvrage fut dans un premier temps assez mal reçu, Delambre ayant fait devant la classe de mathématiques de



Ses *Elémens*³ d'algèbre à l'usage du Prytanée Français, ouvrage mineur publié en 1802, ne sont pas restés dans les mémoires : leur véritable intérêt tient au fait qu'ils confirment des éléments de biographie parfois difficiles à coordonner, et en l'occurrence son emploi de professeur de mathématiques en ce Collège de Paris du Prytanée Français cette année-là.

Mais ces « *Elémens* » nous renseignent sur une pratique qui va se généraliser tout au long du XIXème siècle chez les enseignants en mathématiques. De nombreux professeurs des lycées vont en effet publier des livres pour l'enseignement, des ouvrages d'abord destinés à leurs élèves et au cercle de mathématiciens gravitant autour de leur établissement comme c'est le cas ici, puis des traités diffusés plus largement pour l'ensemble de la communauté des enseignants et élèves comme c'est le cas pour l'ouvrage suivant. Ces publications s'inscrivaient donc dans le cadre d'une vision élargie de l'enseignement et du rôle de ses acteurs dont Dubourguet est un exemple représentatif.

Ses *Traité élémentaire de Calcul différentiel et de calcul intégral* sont donc publiés en 1808, et s'adressent à un public beaucoup plus large que ses *Elémens d'algèbre* de 1802. Ils sont à présent quant à eux un peu mieux connus depuis leur numérisation par le service central de documentation des universités de Strasbourg⁴ et l'étude des contributions de Dubourguet dans les *Annales de Gergonne*.

Car c'est aussi un fait marquant de la pratique des professeurs de mathématiques de

l'Institut un rapport peu favorable à son sujet : on trouve aux Archives du bureau des longitudes quatre lettres de Dubourguet à Delambre sur cet épisode.

On connaissait moins ses *Opuscules mathématiques* publiés à Leyde en 1794, chez les frères Muray : on y trouve un mélange de mathématiques élémentaires (résolutions d'équations, formules de trigonométrie) et de calculs plus spécifiquement liés à la navigation (ce qu'il appelle « *la partie astronomique du métier de la mer* » ou « *problèmes de Navi-go-astronomie* »)².

2 Les *Opuscules* ont été numérisés et mis en ligne sur : <http://books.google.fr>

3 Orthographe originale.

4 http://num-scd-ulp.u-strasbg.fr:8080/view/authors/Dubourguet_J._B._E..html

ce début du XIX^{ème} siècle : l'apparition des journaux consacrés à leur discipline va les inciter à faire connaître leurs propres travaux, à les confronter à ceux de leurs coreligionnaires, et même souvent à faire participer leurs élèves à ce travail collectif d'échanges et de construction des mathématiques enseignées ou qui seront par la suite intégrées aux différents cursus. C'est en effet souvent sous l'impulsion de tels travaux publiés dans les journaux que les programmes des classes de mathématiques vont évoluer. On découvre ce phénomène dans les *Annales*, premier journal donnant la parole à l'ensemble de la communauté enseignante en mathématiques [cf. Dhombres & Otero, 1993]. On le vérifie ensuite avec le *Journal de Liouville dès 1836* [cf. Verdier, 2009] puis, de façon encore plus probante, avec les *Nouvelles Annales* à partir de 1842⁵. On assiste donc à la mise en place, via les journaux, d'une véritable dialectique des mathématiques : ces périodiques deviennent ainsi rapidement le lieu d'échanges, de confrontations et parfois de vives polémiques par articles interposés.

Nous avons contribué à mieux faire connaître Dubourguet lors de notre étude des *Annales* de Gergonne en dressant un inventaire de ses contributions à ce journal de mathématiques, que nous reproduisons en annexe⁶ : on y mesure, par leur nombre comme par leurs contenus, l'apport de leur auteur aux mathématiques de son époque. On y voit aussi s'installer la pratique de publication et d'échanges dont nous venons de parler⁷.

Mais il demeurait de vastes zones d'ombre sur ce personnage, un ancien officier devenu professeur de mathématiques dans une période historiquement très mouvementée. Son cas a valeur d'exemple car il nous éclaire sur un contexte et sur les développements de certaines carrières dans la période immédiatement post-révolutionnaire, comme nous l'écrivions en introduction. Il nous renvoie aussi, les lecteurs le découvriront dans les lignes qui suivent, aux difficultés de l'exercice de biographie.

*Un profil qui se précise,
dans une époque tourmentée.*

Il a été en effet difficile de faire parler les archives en raison des changements de noms du personnage et d'un parcours très chaotique, depuis ses origines dans une famille de notables royalistes d'Aix en Provence jusqu'à son ralliement tardif à la cause bonapartiste et aux difficultés qu'il eut en fin de carrière pour faire reconnaître son parcours et sa valeur.

C'est dans une lettre de Dubourguet lui-même au « Ministre secrétaire d'état au Département de la Marine et des Colonies » datée du 17 janvier 1815 que l'on trouve les renseignements les plus précis sur son déroulement de carrière dans la marine. Copie de cette lettre nous a été fournie par une descendante de J.-B.-E. Dubourguet, Mme Faivre. Elle la tient des archives nationales (AN) : cette lettre était classée à l'époque de sa consultation sous la cote Marine, C7-101⁸. Il y affirme qu'il rentra en France au début de

5 Les années 1842-1851 sont disponibles sur le serveur de NUMDAM, programme CNRS de numérisation des archives de mathématiques avec qui nous avons pu effectuer la numérisation de l'intégralité des *Annales* de Gergonne en 2005 : <http://www.numdam.org>. Un programme ANR sur ces *Nouvelles Annales*, mené par le LPHS- Archives Henri Poincaré de Nancy, est en cours de finalisation et fera l'objet de publications en ligne en 2010.

6 Ces articles sont aussi disponibles sur le serveur de NUMDAM,

dans le cadre du même programme CNRS avec lequel nous avons pu effectuer la numérisation de l'intégralité des *Annales* de Gergonne en 2005 : <http://www.numdam.org>

7 Voir par exemple les échanges entre Bret et Dubourguet dans les *Annales* de Gergonne en 1811-1812 (Annexe I).

8 AN, dossier Marine, C7-101. Cette cote nous révèle aujourd'hui des éléments de la vie d'un certain Jean François Estienne, « sous constructeur des vaisseaux du Roy » : la cote C7-101 ne correspond

l'année 1802 (il s'avèrera en affinant nos recherches qu'il y était depuis octobre 1801) après une carrière dans la marine débutée en mai 1775 et occupa ensuite une chaire de mathématiques au lycée Louis le Grand jusqu'en 1816. Sa carrière dans la marine le vit passer du grade d'enseigne de vaisseau (1778) à celui de capitaine de vaisseau (1801), et il se vit nommé chevalier de l'ordre royal de Saint Louis « *par sa Majesté Louis XVIII* », alors en exil, en 1795. Cette distinction n'est peut-être pas étrangère aux enquêtes qu'il dut subir en 1802 et dont nous allons reparler.

Mais il nous a fallu consulter deux autres dossiers des archives nationales pour reconstituer une biographie complexe: le dossier F17-20252 (instruction publique) et le dossier F7-10845 C (ministère de la police, dossier judiciaire). Les archives municipales d'Aix-en-Provence ont fourni les éléments de filiation avec la famille de notables aixois ayant porté selon les époques (et les éléas de l'Histoire) les noms de Bourguet, Du Bourguet, Dubourguet, D'Estienne, Gaufridy.

Nous avons donc pu ainsi établir que Dubourguet, capitaine de Vaisseau de la marine royale, fut l'objet d'une enquête lors de son retour en France et de son entrée au lycée Louis le Grand (alors Prytanée français, Collège de Paris).

Dans une lettre du 1^{er} thermidor an 10 (août 1802), il demande au

« citoyen Fouché, ministre de la police générale de la république », une « carte de sûre-

té en place de la provisoire qui lui fut donnée en frimaire à la suite d'une réclamation semblable à celle que vous adresse aujourd'hui le pétitionnaire. »

Et d'ajouter :

« Il [lui-même] aura de plus l'honneur de vous observer que depuis ce temps là son inscription injuste sur la liste des émigrés se trouve annulée (SIC) par l'acte d'amnistie que vous lui avez fait délivrer le 12 prairial de cette année. »

Dans une lettre du mois de Nivôse an 10 (décembre 1801 – janvier 1802), le ministre de la police avait diligenté une enquête auprès du préfet des Bouches-du-Rhône :

« Je vous recommande citoyen préfet de vérifier avec tout le soin dont vous êtes capable si l'inscription des noms de Gaufridy (Pierre Guillaume Etienne) , domicilié à Aix, et Bourguet fils, étudiant en chirurgie au même domicile, sur la liste des émigrés de votre département, est applicable à Gaufridy Dubourguet (Jean Bste Etienne) domicilié à Aix, venant de l'étranger »⁹.

Durant le même mois, le ministre s'adressait aussi au préfet de Paris pour lui demander de : « faire justifier Gaufridy¹⁰ Dubourguet de son domicile », et de « l'époque et des motifs de son absence du territoire français », la lettre portant en marge la mention « amnistié 13 Principal ». Il ajoute : « Cet individu est employé au Prytanée français de Paris en qualité de professeur »¹¹.

plus à notre mathématicien. Cependant, une confusion a pu être possible dans les reclassements au CARAN (Archives Nationales), car la famille Dubourguet changea souvent de nom, le prénom Etienne (ou Estienne) venant du nom de famille qui fut suivant les époques : Estienne, D'Estienne, Gaufridy Dubourguet, Bourguet, Du Bourguet, et enfin Dubourguet (on trouve même dans les archives du CARAN des lettres adressées par le ministère à « M. Bourguer »).

9 AN, F7-10845C, ? Nivôse an 10, lettre du ministre de la police au préfet des Bouches-du-Rhône

10 Du nom de sa grand-mère Anne Ursule de GAUFRIDI issue d'une famille de la noblesse italienne : les Dubourguet furent autorisés à porter le titre de noblesse et les armoiries de cette ascendance.

11 AN, F7_10845C, ? Nivôse an 10, lettre du ministre de la police générale de la république au préfet de Paris.

Le 1^{er} nivôse an 10 (22 décembre 1801), la police générale avait pourtant attesté de la non inscription sur les listes des émigrés de J.-B.-E. Dubourguet¹².

Ces documents sont révélateurs du climat de méfiance qui régnait à l'époque en ce qui concernait les membres des familles de l'ancienne noblesse. Les Dubourguet, notables aixois depuis trois siècles, royalistes fidèles, eurent à subir cette suspicion, et les membres de leur famille qui avaient pour une raison ou une autre quitté le territoire français durant la période révolutionnaire pouvaient être qualifiés d'« émigrés », c'est-à-dire de nobles ayant fui la France de la Révolution et étant demeurés fidèles à celui qu'ils considéraient comme leur roi en exil, à savoir Louis XVIII. Jean-Baptiste-Etienne, du fait de ses services dans la marine royale qui se poursuivirent après la chute de la monarchie, échappa finalement doublement à cette chasse aux sorcières : par un acte d'amnistie, qui ne le lavait pas pour autant de tout « soupçon » aux yeux du nouveau régime, mais surtout par l'enquête qui avéra qu'il n'avait jamais été inscrit sur les listes d'émigrés. Il rompit d'ailleurs à cette époque tout lien avec sa famille aixoise, et fut dès lors considéré par elle comme un traître à la fidélité au roi.

Mais nous apprenons aussi via ces découvertes qu'un établissement d'enseignement militaire (en l'occurrence le Prytanée Français, Collège de Paris) pouvait recruter un professeur sans se soucier *a priori* de ses antécédents : le capitaine de vaisseau Dubourguet était devenu professeur avant même que les enquêtes diligentées par le ministère de la police ne l'aient lavé de tout soupçon. Le Collège de Paris

deviendra en 1802 le premier lycée de France (Lycée de Paris), puis en 1804 le Lycée Impérial, et enfin, avec les Restaurations, Lycée Louis le Grand. En attendant, par arrêté de Bonaparte, premier consul, en date du 29 fructidor an 11 :

« Dubourguet, deuxième professeur de mathématiques du Prytanée de Paris, est nommé professeur de 1^{ère} et 2^{ème} classe de mathématique au Lycée »¹³.

La seconde carrière de Dubourguet pouvait enfin commencer : débutée dans un établissement d'instruction militaire, elle se poursuivit sous l'autorité de l'Instruction Publique dans le même établissement après son changement de statut.

Cette seconde carrière est plus facile à reconstituer car, lors de ses négociations avec son ministère pour le montant de ses droits à pension au titre de l'instruction publique après sa mise à la retraite en 1816, Dubourguet fait état d'une stabilité sur son poste au Lycée Louis le Grand (nom de l'établissement en 1816). Une attestation du directeur du Prytanée, collège de Paris, datée du 19 frimaire an X, confirme sa prise de fonction le 23 septembre 1801 :

« Jean Baptiste Etienne Dubourguet né le 27 février 1761 à Aix en Pce est attaché au prytanée français collège de Paris en qualité de professeur de mathématiques pures depuis le 1^{er} vendémiaire (23 septembre 1801) de la présente année. »¹⁴

Sa carrière de professeur de mathématiques s'est donc entièrement déroulée entre ces deux dates (1801 et 1816) au lycée Louis

12 AN, F7-10845C-5 / 1^{er} nivôse an 10 (22 décembre 1801) / Police générale / Attestation de non inscription sur listes des émigrés.
 13 AN, F17-20252, 29 fructidor an 11, Arrêté de Bonaparte,

premier consul.
 14AN, F7-10845C, 19 frimaire An 10, attestation du directeur du prytanée de Paris.

le Grand, ancien Collège de Paris du Prytanée français (jusqu'en 1802), ancien Lycée de Paris (de 1802 à 1804), ancien Lycée Impérial (jusqu'en 1815) : ses publications dans les *Annales de Gergonne* ne mentionnent évidemment cet établissement que sous ce dernier nom puisqu'elles datent des années napoléoniennes.

Nous n'avons pas la place ici de détailler plus avant les éléments de biographie de notre professeur de mathématiques. Il se battit après sa mise à la retraite de l'instruction publique pour toucher aussi une pension relative à ses longues années passées dans la marine. Il ne touchait en effet qu'une très maigre retraite de l'Instruction Publique (il n'avait été finalement professeur que durant quinze ans), et espérait obtenir une pension du ministère de la marine pour ses vingt-six ans (trente-quatre en comptant les années en temps de guerre qui comptaient double). Là aussi son cas est représentatif d'une époque : il put finalement obtenir cette pension après que Louis XVIII eût publié un décret autorisant le versement des pensions aux anciens militaires reconvertis dans l'enseignement.

Au sujet de ces carrières ces militaires reconvertis dans l'enseignement des mathématiques et auteurs d'articles dans les *Annales de Gergonne*, dont Dubourguet est un exemple, nous n'avons pas insisté sur une catégorie privilégiée (dont il ne faisait pas partie) englobée par cette population : celle des anciens élèves de l'École polytechnique, devenue école militaire en 1804. D'après Jean Dhombres et Mario Otero, « peut-être 50% d'entre eux [les auteurs français publiant dans les *Annales de Gergonne*] sont en effet professeurs ou répétiteurs à l'École, élèves ou anciens élèves » [Dhombres & Otero, op. cité]. On mesure encore à travers ces chiffres

l'importance du rôle joué dans les mathématiques et leur enseignement par des militaires soit encore en exercice mais s'intéressant de près aux mathématiques, soit exerçant l'enseignement de cette discipline dans le cadre de leurs carrières dans l'armée, soit reconvertis dans l'enseignement et dès lors rattachés aux ministères successifs de l'instruction publique.

*Militaire, professeur
de mathématiques et ... philosophe !*

On le voit donc à travers cet exemple, un professeur de mathématiques de la France du début du XIXème siècle pouvait avoir suivi un parcours qui ne le destinait pas *a priori* à occuper de telles fonctions. Nous l'avons dit à propos des correspondants des *Annales de Gergonne* (mais nous aurions pu aussi le souligner à propos des professeurs des écoles civiles et militaires, Polytechnique comprise), ces anciens militaires reconvertis dans l'enseignement des mathématiques étaient nombreux et enrichirent leur science en publiant ouvrages, essais et articles (et plus particulièrement dans les journaux de mathématiques, celui de Gergonne étant chronologiquement le premier). Les articles de Dubourguet dans les *Annales* participèrent à cette émulation entre mathématiciens voulue par Gergonne.

En outre, ses *Traité élémentaire de Calcul différentiel et de calcul intégral* sont, pour l'historien des mathématiques, intéressants à plus d'un titre. Retenons deux raisons de leur redonner la place qu'ils méritent dans l'histoire de la discipline :

Leur contenu est une synthèse représentative de l'approche dominante (Lagrangienne) du calcul différentiel, et ils sont une bonne

illustration de la manière dont ce calcul pouvait s'enseigner alors dans les lycées. Certes, ils n'atteignent pas à la renommée des *Traité*s de Lagrange et Lacroix¹⁵, mais ils s'inscrivent bien dans le débat sur la façon de considérer ce « calcul » au début du XIXème siècle.

C'est peut-être justement sur les positions de Dubourguet dans ce débat que l'ouvrage est *a posteriori* le plus intéressant. Et sa longue préface, comme le titre complet du livre¹⁶, est un véritable manifeste anti-infinetiste qui montre la prégnance du lien entre mathématiques et philosophie à l'époque. L'étude de cette préface est un bel exemple d'activité interdisciplinaire que l'on peut conduire aujourd'hui dans une classe de terminale, au croisement du cours de philosophie et de celui de mathématiques.

Nous concluons donc sur un emprunt à cet ouvrage pour illustrer cette mixité :

« Il n'existe pas de grandeur, quelque petite qu'on la suppose, qui puisse, par voie d'addition ou de soustraction, ne pas rigoureusement altérer une grandeur donnée ; et par conséquent les quantités infinitésimales n'existent pas ».

II – Les cercles de Miquel¹⁷

Miquel est célèbre pour un théorème de géométrie portant son nom. Ce résultat a été publié dans le *Journal de Liouville* en 1838. [Miquel, 1838]. Dans notre étude de ce *Journal* [Verdier, 2009], nous avons cherché à en savoir plus sur le parcours de ce géomètre. L'étude de son dossier personnel aux Archives nationales a été primordiale. Une des pièces décrit précisément le parcours professionnel du jeune Miquel :

« Miquel, Louis, Joseph, Augustin, né à Albi le 6 février 1816, a fait toutes ses études au collège d'Albi. Il a pris le grade de Bachelier-ès-lettres le 5 août 1834 à Toulouse. À peu près à cette époque il a adressé une demande à Mr Le Ministre de l'instruction publique afin d'obtenir une place de régent dans un collège communal. Mr le préfet du département du Tarn voulut bien faire l'envoi de cette demande à Mr Le Ministre de l'instruction publique, qui lui répondit le 24 8 bre 1834 que d'après les bons témoignages donnés au candidat, il l'avait fait inscrire comme aspirant à ces fonctions et qu'il ne l'oublierait pas dans l'occasion favorable. Le 6 août 1835 Mr Miquel obtint le titre de Bachelier-ès-sciences à Toulouse ou il concourut pour l'école normale de Paris, section des sciences¹⁸. Mais,

15 *Traité du calcul différentiel et du calcul intégral* paru chez Duprat, à Paris, en 1797.

16 *Traité élémentaires de Calcul différentiel et de calcul intégral indépendans de toutes notions de quantités infinitésimale et de limites, ouvrage mis à la portée des commençans, et où se trouvent plusieurs nouvelles théories et méthodes fort simplifiées d'intégrations, avec des applications utiles aux progrès des Sciences exactes*, paru chez Courcier, imprimeur-libraire à Paris en 1810. A rapprocher du titre complet de la *Théorie des fonctions analytiques* de Lagrange : *Théorie des fonctions analytiques, contenant les principes du calcul différentiel, dégagés de toute considération d'infiniment petits ou d'évanouissans, de limites ou de fluxions, et réduits à l'analyse algébrique des quantités finies* », publié dans le cahier 9 du *Journal de l'école Polytechnique* (An IX, 1800).

17 Nous remercions Catherine Goldstein qui, en commentant notre thèse lors de sa soutenance, le 25 juin 2009 à l'université de Paris-Sud 11, a employé cette expression pour signifier les connotations mathématique et sociale du mot « cercle ».

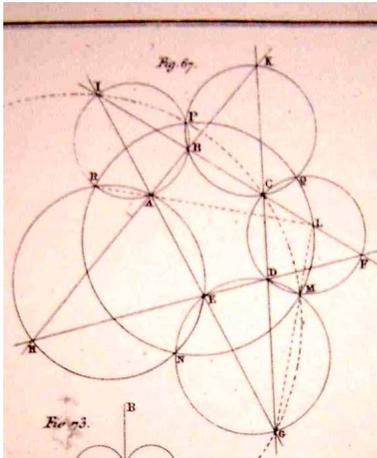
18 Effectivement l'examen, aux Archives nationales, du dossier (F/17/4183) permet d'en savoir plus sur le concours d'admission 1835. À Toulouse, il y a onze admissibles. Le dossier de Miquel précise « fortune et position sociale des parents » : « fils de veuve peu fortunée » datée du 15 juillet 1835 par « pour le recteur en congé, l'inspecteur de l'académie délégué, Larroque ». Au total, il y a vingt-six admissibles (dont dix Parisiens et trois Toulousains) : Miquel : N° 20 avec une note de 13,5. (Signataires: Pécelet, Leroy, Lévy, ?) ». Il y a quinze admis (dont cinq Parisiens et aucun Toulousain). Il y a cent trente-huit inscrits dont cinquante-trois de Paris ; soixante-seize candidats pour les lettres et soixante-deux pour les sciences.

n'ayant pas obtenu un heureux résultat, Mr Miquel adressa le 14 7 bre 1835 à Mr le Ministre de l'instruction publique la demande d'une chaire de mathématiques dans un collège communal. Cette demande lui avait été conseillée par Mr Laroque, inspecteur délégué qui remplissait alors les fonctions de Mr le Recteur en congé et qui avait assisté comme examinateur aux épreuves orales pour l'école normale. De plus Mr Laroque lui avait promis dans une lettre du 14 août 1835 d'appuyer cette demande au près de Mr le Ministre de l'instruction publique. Mr Le Ministre répondit à Mr Miquel le 15 [?] 8 bre 1835 qu'il l'avait fait inscrire au nombre des candidats et que ses titres seraient examinés avec soin lorsqu'il y aurait lieu de nommer à des chaires de mathématiques. Mr Miquel est venu à Paris pendant les vacances de 1835 afin d'y trouver quelque emploi, dans le cas où la chaire de mathématiques qu'il avait sollicitée ne lui serait pas encore accordée. Il s'est placé dans l'institution de Mr Barbet, où il a trouvé la faculté de suivre, comme élève, afin de se perfectionner dans les sciences, les cours de physique et de mathématiques spéciales, 2ème division du collège royal de St Louis, ainsi que les cours de l'intérieur de l'institution. Il a en outre professé dans la même institution des cours d'Arithmétique de géométrie et d'algèbre. Il a été envoyé aux concours généraux de mathématiques et de physique. Il a obtenu à la distribution des prix du collège St Louis le premier prix d'algèbre. En outre il a le premier fait connaître plusieurs théorèmes de mathématiques dont quelques uns ont paru dans le journal Le Géomètre. Mr Miquel désirerait que ces nouveaux titres puissent lui faire obtenir la chaire de mathématiques qu'il a demandée à Mr le Ministre de l'instruction publique afin que cet emploi lui four-

nit les moyens de s'occuper des sciences et d'être utile à sa mère qui est veuve, sans fortune et dont la position est loin de pouvoir s'améliorer sans son secours. » [Miquel, AN, F17/21 336, n°63].

Il s'agit probablement d'un brouillon de lettre rédigé par Miquel, pour l'obtention d'un poste. Tous les points évoqués sont recouverts par les nombreuses pièces de son dossier. Il en ressort que le théorème de Miquel n'a pas été publié pour la première fois dans le *Journal de Liouville* mais dans un journal lancé en 1836 [Miquel, 1836] –la même année d'ailleurs que le *Journal de Liouville* –et qui n'a tenu que quelques mois. Nous avons étudié très précisément ce journal destiné aux élèves préparant, le plus souvent, le concours d'entrée à l'École polytechnique. Il est composé de courts articles et surtout de questions/réponses. Miquel, alors élève à l'Institution Barbet –une de ces institutions préparant en partenariat avec les classes de mathématiques spéciales des lycées publics –est l'un des animateurs. L'une de ses questions à donner ses théorèmes dont celui dit aujourd'hui « du pentagone de Miquel » [voir page suivante].

Deux ans plus tard, ses résultats sont republiés (quasiment tel quel) dans le *Journal de Liouville*. Miquel est désormais régent au collège de Nantua. Les régents sont alors au bas de l'échelle sociale des enseignants. Ils doivent renouveler leur contrat chaque année, sont mal payés et ont la charge de classes souvent difficiles et peu prisées par les autres professeurs de mathématiques. L'examen de son dossier (Cf. annexe II) montre les pérégrinations du régent Miquel, aux quatre coins de France à Nantua, à St Dié, à Castres, à Bagnols ou au Vigan. Il rêve de réussir à Paris et demande à plusieurs reprises des congés pour monter à Paris et essayer de pla-



« **Théorème III.** Soit un pentagone quelconque ABCDE (fig. 67) dont on prolonge les côtés jusqu'à leur mutuelle intersection aux points I, K, F, G, H. Soient circonscrites des circonférences de cercle aux cinq triangles IAB, KBC ... formés par un côté, et par les prolongements des deux côtés qui lui sont adjacens [sic]. Je dis que les cinq intersections P, Q, M, N, R des circonférences consécutives sont inscriptibles à une même circonférence de cercle. »

[Miquel, 1836].

cer des articles, tout en vivant très précairement. Il cherche sans cesse à solliciter ses cercles en demandant des appuis de Babinet, Barbet, Bourdon, Cournot, Pécelet, Poinsot, Poisson, etc. Peine perdue. Il finit par renoncer et fait tout pour partir rejoindre sa mère à Albi, misérable. Nous perdons la trace de Miquel en 1850. Que retenir du régent Miquel ? Outre ses ambitions mathématiques – dont ses théorèmes de géométrie en sont le plus beau succès –, il est aussi à retenir ses engagements politiques avec la publication de ses deux opuscules *De l'organisation du corps social et Développements d'organisation sociale* [Miquel, 1844 & 1845]. Le « discours préliminaire » de son premier ouvrage annonce ses intentions :

« Puisque, par mille causes diverses, les anciennes constitutions des états peuvent se dissoudre, il n'est point inutile de chercher la meilleure organisation sociale qu'une nation pût adopter; celle qui offrirait le plus de garanties de justice, de prospérité

et de stabilité. C'est ce que je me suis proposé, en entreprenant le présent ouvrage. [...] Existe-t-il une organisation sociale capable de rallier autour d'elle, avec le temps, la grande majorité des citoyens ? » [Miquel, 1844, 5-15]

Miquel est bien conscient que ses engagements ont constitué des freins à sa carrière. En 1848, il écrit au ministre :

« J'ai l'honneur de vous écrire pour vous prier de faire cesser les conséquences malheureuses des persécutions dont j'ai été victime dans le dernier règne ; et ce à cause de mes opinions démocratique ; opinions que j'avais développées dans l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous adresser, et que j'ai publié depuis quatre ans, c'est à dire lorsque le gouvernement déchu était à l'apogée de sa puissance. Le discours préliminaire de cet ouvrage les pages 24, 62, 82 et celles qui en sont respectivement la suite suffiront, notamment

pour vous convaincre que cet écrit devait m'attirer les défaveurs des ennemis de la cause démocratique ; c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. [Dossier Miquel, Archives nationales, F17/21 336, N°13, Alby le 17 octobre 1848].

Ceci n'a pas manqué d'arriver !

III – L'abbé Aoust (1814-1885), professeur et académicien de Marseille

De Béziers à Marseille

Louis Stanislas Xavier Barthélémy Aoust (1814-1885) naît à Béziers le 19 avril 1814. Fils de cordonnier¹⁹, il entre au petit séminaire et devient prêtre. Il commence ses études mathématiques à Montpellier où il obtient sa thèse en 1844²⁰. Son travail comprend une étude « Sur les intégrales d'un système d'équations aux différences partielles d'une certaine classe » et « Sur les oscillations des cordes pesantes, flexibles et élastiques »²¹. Il poursuit ses études « en montant à Paris ». Dans une lettre, écrite une quinzaine de jours avant sa mort, il revendique son appartenance au diocèse de Montpellier : « ayant professé pendant dix ans au petit

séminaire, où j'ai créé l'enseignement scientifique, ayant toujours correspondu avec mon Evêque, Mgr Thibault, d'heureuse mémoire, lequel m'envoya à Paris pour me perfectionner ». [Aoust, 1885, 311]. Il sera agrégé de mathématiques en 1846 et professeur au Collège Stanislas à Paris de 1844 à 1847. Les *Dyptiques du collège Stanislas* précisent que l'abbé Aoust fut en charge de la classe de mathématiques élémentaires de 1844 à 1847. Il deviendra ensuite professeur au lycée de Strasbourg en 1847, comme l'indique une note publiée dans les *Nouvelles annales* en 1848. En 1849, il est professeur d'analyse infinitésimale à la faculté des sciences de Besançon. Dans son article paru dans le *Journal de Crelle* en 1854, article qui reprend, en partie, la première partie de sa thèse, il est présenté comme professeur de mathématiques pures à l'Université de Besançon. [Aoust, 1854]. En décembre 1854, il deviendra professeur à la faculté de Marseille qui vient d'être créée. Il occupera ensuite la chaire de « Calcul différentiel et Intégral » puis à partir du 31 octobre 1872, il devient professeur, à sa création, d'une chaire de mécanique rationnelle et appliquée. [Aillaud, Georgelin, Tachoire, 2003].

Entre temps, le 25 octobre 1870, Aoust devient doyen par intérim de la faculté après le décès du doyen Morren, avant que Pierre-Antoine Favre, professeur de chimie, ne devienne doyen le 9 juin 1871. L'abbé Aoust joue également un rôle important dans l'Académie des sciences, lettres et arts de Marseille. Lors de la séance du 7 avril 1859, le vice-président M. Morren décrit ainsi Aoust dans un rapport présentant sa candidature :

« Mr l'abbé Aoust est un des professeurs les plus éminents des facultés; il doit tout à lui-même ; il n'est pas l'enfant d'une

19 De nombreuses informations généalogiques sur la patronyme Aoust sont disponibles sur le site de Claudie Carol : www.claudie-carol.com. Madame Carol nous a permis de « remonter l'ascendance » de l'abbé Aoust, fils de Jean-Jacques Aoust, né à Béziers en 1776, et de Marie-Anne-Jeanne Milhau (ou Milhé), née à Béziers le 11 décembre 1780.

20 A cette époque, les thèses consistaient en un travail de synthèse autour d'un thème ; elles ne contenaient pas de résultats nouveaux en règle générale.

21 La première thèse : « Sur les intégrales » (janvier 1844) et la seconde thèse (thèse d'analyse février 1844) font partie du fonds ancien de l'université de Montpellier. (Présence confirmée par Madame Pitié, responsable du Service des travaux universitaires, université de Montpellier, courrier personnel, 18 mai 2006).

école; tout ce que l'étude permet d'acquérir, il l'a acquis. Il ne se borne pas à enseigner les mathématiques : il écrit sur les questions mathématiques, il glane et produit, chose rare, et il s'est exercé avec succès, avec bonheur, sur des questions assez (?) qu'il a traitées en savant de premier ordre. Mr l'abbé Aoust professe la méthode géométrique, et son enseignement est fort remarquable. Il a fait des travaux pour l'académie de Besançon dont il était membre; il fut professeur distingué au collège Stanislas; il a la passion du travail et de l'étude ». [Aoust-Marseille, 7 avril 1859].

L'abbé Aoust est élu membre de l'académie de Marseille le 2 mai 1859. Il en sera président à deux reprises [Aoust-Marseille, 2 mai 1859].

Désarrois à Paris

En 1863, l'abbé Aoust candidate pour obtenir un poste à la faculté des sciences de Paris :

« Monsieur le secrétaire perpétuel, L'académie des sciences de Paris a toujours accueilli avec bienveillance mes modestes travaux scientifiques. Je viens aujourd'hui solliciter la faveur d'être porté par elle sur la liste de présentation des candidats à la chaire de calcul différentiel et intégral de la Faculté des sciences de Paris. Les titres sur lesquels j'appuie ma candidature sont : quatorze années de professorat soit dans la Faculté des sciences de Besançon, soit dans la Faculté des sciences de Marseille; et une série de travaux que j'ai toujours présentés au jugement de l'académie. Je m'estimerai heureux si l'académie ne me juge pas indigne de l'honneur que j'ambitionne. J'ai l'honneur de vous adresser en même temps une

notice détaillée sur mes travaux scientifiques. Je suis avec respect, Monsieur le Secrétaire votre très humble et très obéissant serviteur. L'abbé Aoust. Professeur de calcul différentiel et intégral à la Faculté des sciences de Marseille » [Aoust-Paris, 21 novembre 1863].

Dans les années soixante-dix, Aoust jouit d'une certaine reconnaissance officielle. Il reçoit le 23 avril 1870, lors de la réunion des délégués des Sociétés savantes, de la part du ministère de l'instruction publique, plus précisément de la section des sciences du Comité des travaux historiques, une médaille d'argent pour les travaux mathématiques insérés dans le volume des mémoires de l'académie de Marseille. [Aoust-Marseille, Séance du 7 avril 1870]. Aoust, quelques semaines plus tard, encouragé par cette attribution, est candidat à l'Académie des sciences, pour succéder à Gabriel Lamé, décédé.

Le 24 mai 1870, il écrit :

« La similitude de mes travaux avec ceux de cet éminent académicien, les encouragements qu'il m'a donnés pour persévérer à marcher dans la voie qu'il a ouverte; de nombreuses publications, ayant toutes la géométrie pour objet, l'accueil bienveillant que l'académie a toujours fait à mes communications ; vingt années de professorat dans l'enseignement supérieur sont les titres sur lesquels j'appuie ma démarche. Si elle paraît téméraire à votre savante Compagnie, je trouverai une excuse dans le désir que j'ai de me rapprocher des savants qui furent mes maîtres, ou mes condisciples, et qui sont tous restés mes amis. Aussi, si l'Académie daignait m'honorer de son choix, je serais eureux de profiter de ma position de fortune qui me permet de venir résider à Paris;

je le serais encore plus, de pouvoir me mêler, suivant la mesure de mes forces, aux savants travaux de votre illustre Corps. » [Aoust-Paris, 24 mai 1870].

Aoust précise qu'il va envoyer sa « théorie des coordonnées curvilignes » et : « Les divers mémoires qui composent cette théorie ont été réunis et reliés en un seul volume afin d'éviter à l'académie des recherches « pour trouver les diverses parties de cette théorie, réunis et reliés en un seul volume afin d'éviter à l'académie des recherches pour trouver les diverses parties de cette théorie, imprimés à Berlin, à Rome, à Milan » [Aoust-Paris, 20 mai 1870]. En séance du 20 juin 1870, les candidatures sont examinées. Une des pièces concernant le dossier Aoust est une lettre datée du 17 juin 1870 :

« Lorsque j'ai écrit à l'académie pour la prier de me considérer comme un des candidats à la place devenue vacante dans la section de géométrie, j'ai dit que je prenais l'engagement de venir résider à Paris dans le cas où l'Académie daignerait m'honorer de son choix. D'après des renseignements qui m'arrivent, on me dit que les règlements de l'académie s'opposent à ce que je sois porté comme candidat par la raison que je n'habite pas Paris. Si ce règlement existait, l'académie l'aurait porté à ma connaissance lorsque j'ai eu l'honneur de lui adresser ma demande ; si ce règlement existait, l'académie l'aurait mis en usage, il y a quelques mois, lorsque M. Favre mon collègue à la Faculté des sciences de Marseille, a posé sa candidature dans la section de physique. Au lieu de cela, M. Favre a été présenté en deuxième ligne par la section bien qu'habitant Marseille, et l'académie l'a honoré de 13 suffrages²². Quoiqu'il en soit, si ce règle-

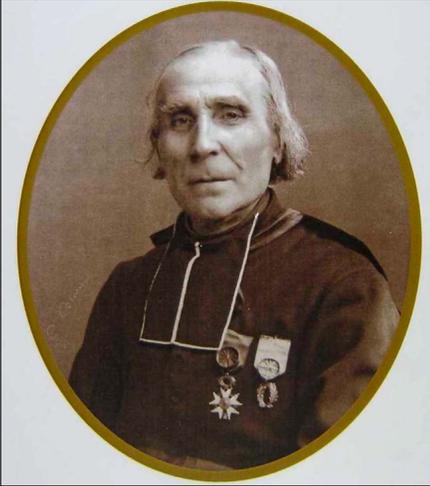
ment existe, je vous supplie Monsieur le secrétaire perpétuel, de m'en donner connaissance par *dépêche télégraphique*, à l'instant même, je viens résider à Paris. » [Aoust-Paris, 17 juin 1870].

Aoust ne recevra pas de dépêche télégraphique. Le 5 juillet 1870. Pas une voix pour l'abbé! Pas même celle de St Venant à qui il avait envoyé ses titres scientifiques et ses travaux et à qui il demandait expressément son « suffrage pour entrer dans l'illustre compagnie » [Saint-Venant, carton 1, lettre 8].

En 1874, ses travaux attirent à nouveau les regards. On lui accorde une médaille d'or ; la cérémonie de remise de la médaille a eu lieu en Sorbonne. « Les réunions de la Sorbonne [...] ont été du plus haut intérêt ; l'assistance était peut-être plus pressée que de coutume et toujours parfaitement choisie, sans couleur politique. Les lectures s'y sont succédées au milieu de la satisfaction générale : en outre des œuvres scientifiques, on a fort considéré des travaux historiques et archéologiques » précise Aoust, dans la séance de l'académie de Marseille, du 23 avril 1874 [Aoust-Marseille, 23 avril 1874]. Deux ans plus tard, Aoust postule une nouvelle fois à l'académie de Paris.

Il décède le 19 novembre 1885. Le doyen Reboul, déclare à ses obsèques que son caractère « présentait des aspérités trop connues pour (qu'il) puisse les nier ou même les passer sous silence ». Antoine Marion, successeur d'Aoust à l'académie de Marseille, rappela, dans son remerciement, la « formidable réputation de sévérité dont il semblait fier » [Aoust-Marseille, 21 novembre 1885].

²² Pierre-Antoine Favre a effectivement obtenu 13 voix en 1868. Il était déjà, depuis le 27 juillet 1863, correspondant de la section de chimie.



[Portrait de l'abbé Aoust, Académie des, lettres et arts de Marseille]

Le lundi 27 mars 1876, à la section de géométrie, on remplace Lebesgue, membre correspondant. 53 votants. Une voix au premier tour pour Aoust. William Spottiswoode est élu au troisième tour avec 28 suffrages.

Aoust tente une troisième « incursion » en avril. Le lundi 10 avril 1876, on remplace Tchebichef. Même, section. 56 votants. Sept candidats obtiennent des voix au premier tour. L'abbé Aoust arrive en troisième position avec six voix. Son « ami » italien Francesco Briochi, en quatrième position, avec 3 voix. Au deuxième tour, Carl Wilhelm Borchardt est élu avec 29 voix. L'abbé obtient une voix.

L'entrée à l'académie lui est interdite pour la troisième et dernière fois. L'abbé Aoust restera marseillais.

En guise de conclusion

Les parcours proposés ne prétendent pas à l'exhaustivité. Il manque, nous l'avons signalé, un profil courant de l'enseignant de mathématiques au XIXème siècle, celui du polytechnicien qui choisit d'enseigner des mathématiques. Ces sont les parcours d'un Cauchy, d'un Liouville ou de quelques dizaines d'autres. Ces polytechniciens n'interviennent pas que dans l'enseignement des mathématiques, ils investissent massivement les circuits éditoriaux mis en place au début du XIXème [Gérini, 2009].

Nos choix – de nature résolument qualitative – résultent de l'étude (quantitative) des parcours de centaines d'enseignants, suite à nos études des deux premiers journaux de mathématiques français, les *Annales de Gergonne* et le *Journal de Liouville* [Gérini & Verdier, 2007]. Les *Annales* ont compté cent trente-huit auteurs sur leur vingtaine d'années d'existence, entre 1810 et 1832 ; le *Journal de Liouville* a été composé par deux cents auteurs pendant les presque quarante années de direction par Liouville, entre 1836 et 1874.

Nous espérons avoir montré un peu de la diversité professionnelle de l'université d'alors. Le mot « université » a vocation ici à désigner l'ensemble du système d'enseignement supérieur, grandes écoles et institutions de recherches comprises. Nous espérons surtout, en vous présentant des documents issus de patientes recherches archivistiques, avoir montré que c'est en s'intéressant au plus près aux acteurs d'une époque – passés ou non à la postérité – que nous pouvons mieux cerner un milieu – ici celui composé de ceux qui enseignent les mathématiques.

Bibliographie

- Aillaud, Georges J., Georgelin, Yvon, & Tachoire, Henri (sous la direction de)
2003. *Marseille, 2 600 ans de découvertes scientifiques*, Publications de l'Université de Provence, 3 tomes, 2003.
- Aoust, Barthélemy (Abbé),
1854. « Intégration des équations aux différences partielles simultanées d'une certaine classe », *Journal für die reine und angewandte Mathematik*, **XLVII** (1854), 369-375.
1885. *La semaine religieuse de Montpellier*, 1885, 311 & 314-317.
- Belhoste, Bruno (éd.), 1995, *Les Sciences dans l'enseignement secondaire français*, textes officiels (1789-1914), INRP et Economica, Paris, 1995.
- Dhombres, Jean . & Otero, Mario
1993, « Les Annales de mathématiques pures et appliquées : le journal d'un homme seul au profit d'une communauté enseignante », in : *Messengers of Mathematics : European Mathematical Journals (1800 –1946)*, Ausejo-Hormigon (eds), Madrid, 1993, pp. 3-70.
- Gérini, Christian & Verdier, Norbert
2007. « Les *Annales de Gergonne* (1810-1832) et le *Journal de Liouville* (1836-1874) : une mine de textes numérisés à exploiter dans notre enseignement », in : *Repère-IREM*, **67** (Avril 2007), Topiques éditions, 55-68.
- Gérini, Christian
2003, *Les « Annales » de Gergonne : apport scientifique et épistémologique dans l'histoire des mathématiques*, Ed. du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2003.
2009. « Du *Journal de l'École polytechnique* au *Journal de Liouville* : les *Annales de mathématiques pures et appliquées* de Joseph-Diez Gergonne et les polytechniciens » in *Liouville (1809-1882) : le Bicentenaire*, Cahier spécial de la SABIX (Société des Amis de la Bibliothèque de l'X), sous la direction d'Alexandre Moatti & Norbert Verdier, à paraître.
- Miquel, Augustin
1836. N°28 des questions proposes, *Le Géomètre*, 1836, 164-170.
1838. « Théorèmes de Géométrie », *Journal de mathématiques pures et appliquées*, I, **3** (1838), 485-487.
1844. *De l'organisation du corps social*, imprimerie d'Aug. de Labouisse-Rochefort, Rue Croix-Baragnon, hôtel Castellane, Toulouse, 1844.
1845. *Développements d'organisation sociale*, imprimerie d'Aug. de Labouisse-Rochefort, Rue Croix-Baragnon, hôtel Castellane, Toulouse, 1845.
- Verdier, Norbert
2009. *Le Journal de Liouville et la presse de son temps : une entreprise d'édition et de circulation des mathématiques au XIXè siècle (1824 –1885)*, Thèse de doctorat de l'université Paris-Sud 11, 2009.

Sources archivistiques

- [Aoust-Marseille], Dossier Aoust, Archives de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.
- [Aoust-Paris], Dossier Aoust, Archives de l'Académie des sciences de Paris.
- [Dubourguet-Paris], Dossier Dubourguet Instruction publique, Archives Nationales, fonds F17.
- [Dubourguet-Paris], Dossier Dubourguet police et judiciaire, Archives Nationales, fonds F7.
- [Dubourguet-Aix en Provence], état civil Dubourguet - Gaufridy, Archives Municipales d'Aix en Provence.
- [Dubourguet-Delambre], Archives du Bureau des Longitudes, côtes Z127 (1) à (7).
- [Saint-Venant], Fonds Barré de Saint-Venant, archives de l'École polytechnique.

ANNEXE 1

*Articles et lettres du Dubourguet
dans les Annales de Gergonne*

- Formule nouvelle pour calculer les logarithmes*, T. II (1811-1812), p. 69-72
- Lettre de M. Du Bourguet, professeur de mathématiques spéciales au lycée impérial, aux rédacteurs des Annales, T. II (1811-1812), p. 286-287
- Analyse élémentaire. *Démonstration du principe qui sert de fondement à la théorie des équations*, T. II (1811-1812), p. 338-340 avec réponse de M. Bret : *Observation sur une démonstration donnée par M. du Bourguet du principe qui sert de fondement à la théorie des équations algébriques*, par M. Bet, T. III (1812-1813) pp.33-34 ; réponse à nouveau de Du Bourguet p. 94-97 (cf. infra).
- Trigonométrie. *Démonstration de quelques formules trigonométriques nouvelles ou peu connues*. T. III (1812-1813), p. 19-25
- Correspondance. T. III (1812-1813), p. 94-97
- Correspondance. *Lettre de M. du Bourguet, professeur de mathématiques spéciales au lycée impérial*. T. III (1812-1813), p. 139-140
- Questions résolues. (Du Bourguet; Cardinali ; Lanjuinais; Le Grand) *Solutions du problème d'analyse indéterminée, proposé à la page 140 de ce volume*. T. III (1812-1813), p. 241-243
- Algèbre élémentaire. *Démonstrations élémentaires du théorème de d'Alembert sur la forme des imaginaires*. T. IV (1813-1814), p. 20-25
- Sur la démonstration du principe qui sert de fondement à la théorie générale des équations algébriques*; T. IV (1813-1814); pp.56-58
- Analyse transcendante. *Intégration, sous forme finie, de quelques fonctions différentielles circulaires*. T. IV (1813-1814), p. 72-78
- Géométrie transcendante. *Théorie géométrique de la cycloïde*. T. VI (1815-1816), p. 29-45

ANNEXE 2*Éléments biographiques concernant Miquel*

Date ou année	Événement	Justificatif [Dossier Miquel, Archives nationales, F17/21 336]
6 février 1816	Naissance à Albi.	Pièce n° 63
5 août 1834	Bachelier ès-lettres.	Pièce n° 63
6 août 1835	Bachelier ès sciences à Toulouse.	Pièce n° 63
1835	Échec à l'école normale.	Pièce n° 63
1835-1836	Élève au cours de mathématiques spéciales du collège Royal de St Louis et à l'Institution Barbet à Paris.	Pièces n°61 & n°63.
1836-1839	Régent au collège de Nantua.	Pièces n°56, 55 & 54.
1839-1840	Régent au collège de St Dié.	Pièce n°52.
1840-1841	Régent au collège de St Dié.	Pièce n° 45
1841-1842	Régent Collège de Castres.	Pièce n° 44
1842-1843	Régent Collège de Castres.	Pièce n°43
3 Novembre 1942	Congé sans traitement.	Pièce n°38
1843-1844	Congé refusé, collège de Bagnols.	Pièce n°38
Octobre 1844	Congé sans traitement.	Pièce n°38
1844-1845	Publie « Développement d'organisation sociale » et « De l'organisation du corps social » à Toulouse.	Pièces n°37 & 36.

 ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES
 AU XIXÈME SIÈCLE...

3 novembre 1845	Congé sans traitement.	Pièce n° 30
1845-1846	A Paris.	Pièces n°28 & 29
Septembre 1846	Demande de réintégration & d'indemnité pour reprendre son poste à Bagnols. Accordé.	Pièce n° 27
1846-1848	Collège de Bagnols.	Pièce n° 15
1848-1849	Régent au Vigan. Demande réitérée de chaire de mathématiques spéciales au collège d'Albi.	Pièces n°14, 13, 12, 11 & 9.
1849	Suspendu du collège de Vigan et « n'est pas remplacé ».	Pièce n°8, 7 & 6
1850	Demande à être réintégré au Vigan.	Pièce n°2